



## Séance plénière de l'Assemblée départementale Lundi 7 octobre 2019

Extraits du discours d'ouverture de Nathalie Sarrabezolles,  
Présidente du Conseil départemental du Finistère



*Je souhaitais relayer les préoccupations partagées par l'ensemble des Présidents et Présidentes de Départements : Pacte financier, réforme de la fiscalité, non réponse sur les moyens des politiques de solidarité. **De nombreuses décisions du gouvernement concourent à asphyxier les projets des Conseils départementaux, à remettre en cause les missions de solidarité qu'ils exercent** ».*

*« Face à ces situations, face aux difficultés que rencontrent nombre de nos concitoyens et concitoyennes, pour accompagner leur quotidien, leur parentalité, leur éducation, leur vieillissement, leur accès à l'autonomie, à l'emploi, à la culture, au sport, **le Conseil départemental du Finistère fait le choix de la solidarité** ».*

*« Lors de la conférence de **l'environnement du Finistère**, qui s'est tenue fin septembre, au Ménez Meur, en présence d'un public divers (représentant.e associatif, professionnel.le, citoyen.ne, élu.e), une énergie positive, collective, s'est exprimée, avec la ferme volonté de trouver les solutions pour garantir un avenir aux générations actuelles et futures ».*

*« Santé publique, solidarités, aménagement du territoire, vie quotidienne, économie : les thématiques de première importance liées à l'évolution du climat nous concernent toutes et tous, individuellement et collectivement, au premier chef. Le Conseil départemental, pour sa part, présentera en décembre sa **charte d'engagement pour les objectifs de développement durable**, afin de s'inscrire dans le temps long des transitions. »*

Nathalie Sarrabezolles  
Présidente du Conseil départemental du Finistère

### SOMMAIRE

- L'actu de l'Assemblée départementale
- Les rapports de la Séance plénière
- Agenda

# L'ACTU de l'Assemblée départementale

## La nouvelle feuille de route de l'action sociale départementale

L'Assemblée départementale a validé lors de sa séance de Juin dernier les orientations portant sur l'adaptation des missions et de l'organisation de l'action sociale départementale, dans les différents champs dont elle a la compétence (l'enfance et la famille, l'accompagnement des personnes fragiles et dépendantes, l'insertion sociale et professionnelle).

Dans un contexte institutionnel, marqué notamment par le désengagement ou le manque de moyens de certains partenaires, cette nouvelle feuille de route vise à répondre toujours mieux, en proximité, aux attentes et aux besoins des Finistérien.ne.s les plus en difficulté.

Il s'agit de faire évoluer l'action sociale en fonction des besoins des usager.e.s, qui évoluent et amènent nécessairement à modifier des habitudes et pratiques professionnelles.

### ► Les priorités retenues pour apporter des réponses nouvelles

#### **Renforcer le suivi et l'accompagnement des mineurs confiés (1600 jeunes/an)**

- Généralisation du Projet Pour l'Enfant.
- Généralisation du suivi santé et psychologique.
- Adaptation des modalités d'accueil aux besoins des enfants.
- Mise en place de consultations médicales et psychologiques à l'admission.
- Création d'une mission de référence santé exercée par des infirmières départementales.
- Création d'une plateforme départementale de recherche de places en établissements et familles d'accueil.

#### **Davantage de prévention pour l'enfance en danger**

- Amélioration du traitement et le suivi des informations préoccupantes et des signalements (délais de réponse, équité de traitement sur tout le territoire).
- Création d'une mission centralisée pour le recueil des informations préoccupantes à l'échelle départementale.
- Création d'un service dédié pour l'évaluation dans chaque DTAS, pluridisciplinaire (assistants sociaux, infirmières, éducateurs).

#### **Protection Maternelle et Infantile**

- Garantie pour chaque enfant de 4 ans de bénéficier d'un bilan de santé en école maternelle pour accroître le niveau de prévention.
- Mise en place d'équipes d'infirmières dédiées à l'enfance (bilans de santé et suivi des mineurs confiés).

#### **RSA**

- Développement de l'accompagnement pour lever les freins à l'insertion liés à la santé.
- Généralisation de la contractualisation (1 usager, 1 contrat d'insertion).
- Mise en place d'équipes d'infirmières dédiées pour l'accompagnement santé des allocataires du RSA et sur les actions collectives.
- Accompagnement et contractualisation des allocataires du RSA dans l'activité des assistants sociaux.
- Création d'un numéro téléphonique unique.

#### **Action sociale de proximité**

- Développement du partenariat local.
- Affirmation des fonctions d'accueil et d'accès aux droits.

#### **Aides financières de secours et d'urgence**

- Amélioration et simplification des procédures pour les usagers.
- Garantie de l'équité de traitement des pénalités RSA.
- Simplification de l'instruction des aides financières.

#### **APA**

- Dématérialisation et prise en compte des évolutions liées à l'usage du numérique.

### ► Le maintien des moyens

Les moyens alloués à l'action sociale départementale, qui représentent près de 60% du budget global du Département, restent constants. Aucun poste de l'action sociale n'est supprimé... Tout comme aucun lieu d'accueil n'est fermé.

Les agents, concernés par une modification importante de leur situation de travail, peuvent être accompagnés à titre individuel par la direction des ressources humaines du Conseil départemental.

La mise en place de la nouvelle organisation a débuté en juillet dernier et se poursuit en cette rentrée.

## ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ : LA COOPÉRATION ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LA VILLE DE BREST

- ▶ Le Conseil départemental du Finistère participe aux financements de 7 postes de travailleurs sociaux affectés aux missions d'action sociale et médico-sociale de proximité sur la Ville de Brest. Une subvention de 282 110 € est attribuée au CCAS de Brest qui accueille, oriente et accompagne les personnes en situation de grande précarité, sans résidence stable et en habitat précaire par des accompagnements individuels ou collectifs.

Il anime également un réseau partenarial autour de l'isolement / précarité et de la coordination alimentaire et développe des outils d'insertion spécifiques comme un atelier de recherche de logement ou de mises en situation professionnelle.

En 2018, le CCAS a reçu 1450 ménages et attribué 2 417 aides financières dont 43 % au titre du fonds d'urgence. Cette année la Ville de Brest et le Conseil départemental unissent leurs forces pour l'organisation commune du traditionnel rendez-vous des professionnels sociaux et du grand public dans le cadre d'Avis de Temps Fort Solidaire qui se tiendra les 22 et 23 novembre 2019 aux Capucins.

*Voté à l'unanimité.*

## CRÉATION D'UN BAROMÈTRE RÉGIONAL DE LA SOLIDARITÉ

- ▶ Le conseil départemental du Finistère soutient le projet de création d'un baromètre de la solidarité créée par la Fédération des Acteurs Solidarités (FAS) Bretagne. Ce projet vise à mesurer chaque année les représentations du public sur l'évolution des phénomènes de pauvreté, des personnes démunies et des pratiques solidaires et à rendre compte des résultats de cette enquête.

*Voté à la majorité.*

## BIEN VIEILLIR EN FINISTÈRE : 1 MILLION D'€ POUR LA CONSTRUCTION DE L'EHPAD DE CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU

- ▶ Après une phase d'étude, le CCAS de Châteauneuf-du-Faou, a présenté un projet de construction neuve à capacité constante de 90 places dans le prolongement du centre bourg et construit sur la parcelle voisine d'un quartier regroupant des maisons individuelles destinées aux personnes âgées autonomes.

Le Département, au titre de sa compétence sur l'accompagnement des personnes âgées dépendantes accompagne cette réalisation, comme l'ensemble des projets d'amélioration de l'hébergement des personnes âgées dans le département.

*Voté à l'unanimité.*

## EN BREF dans le Finistère

### BREST : LA MER À 360

- ▶ Situé dans les ateliers des Capucins, le 70.8 (anciennement Pôle des excellences maritimes) déploiera sur 1 400 m<sup>2</sup> une scénographie immersive autant que pédagogique. Trois thématiques y seront présentées : l'observation de l'océan, l'océan comme ressource du futur et l'océan comme espace de navigation. Ce centre de culture scientifique, technique et industrielle dialoguera avec Océanopolis, le premier orienté vers l'innovation et le second vers le vivant. Une complémentarité étroite et affirmée a également été mise en place avec la mission en charge du centre national des phares et le musée de la Marine, positionnant Brest dans une offre globale autour des océans. Le Département apportera une aide de 900 000 € au projet de 70.8.

*Voté à l'unanimité.*

# ACCESSIBILITÉ DU FINISTÈRE

## Train : développer l'axe Nord en même temps que l'axe Sud !

Le pacte d'accessibilité et de mobilité pour la Bretagne a été signé entre l'État et la Région le 8 février 2019. Parmi les 18 engagements de ce pacte, figure notamment la relance du projet de Liaisons nouvelles Ouest-Bretagne - Pays de la Loire (LNOBPL) pour la desserte ferroviaire, et le maintien de la liaison aérienne Quimper-Orly.

Le comité de pilotage du projet LNOBPL s'est enfin réuni le 1<sup>er</sup> juillet et a confirmé la réalisation d'une **voie nouvelle entre Rennes et Redon**, ainsi que des **aménagements entre Redon et Nantes**. Le lancement des études de projet est annoncé : à terme ce projet permettra un gain de l'ordre de la dizaine de minutes entre Quimper et Rennes.

En revanche, rien de concret n'est envisagé pour l'axe Nord, Brest-Rennes. Pourtant, le besoin d'amélioration est clair dans les scénarios produits par la SNCF sur cet axe structurant, après 10 ans et 9 M€ consacrés à des études. Brest Métropole et le Département, ont réaffirmé la nécessité de penser les deux axes en même temps, dans l'objectif de mettre Brest à 1H30 de Rennes.

La réunion de ce comité de pilotage confirme que la mobilisation de l'ensemble des collectivités de l'ouest Bretagne, pour porter tous les enjeux prioritaires d'amélioration de leur desserte ferroviaire et d'un aménagement équilibré du territoire régional, doit être maintenue.

Il demeure notamment des attentes fortes sur la mobilité au quotidien assurée par la ligne Brest-Quimper-Nantes.

Concernant **la ligne aérienne Quimper-Paris**, une Obligation de Service Public (OSP) est inscrite dans le Pacte d'Accessibilité signé le 8 février dernier entre l'État et la Région Bretagne. La Région a sollicité le Département et Quimper Bretagne Occidentale pour contribuer au financement de cette OSP. Lors de la Séance Plénière du mois de juin dernier, un accord de principe à la participation financière du Département a été voté à l'unanimité des élu.e.s. du Conseil départemental.

Depuis la Région Bretagne a conclu un contrat avec une compagnie aérienne pour l'exploitation de la ligne à partir de novembre : cela garantit la continuité de la ligne pour une période de quatre ans.

Sur le volet routier, la mise à 2x2 voies de la RN 164, se poursuit. Les travaux sont en cours sur les secteurs de Châteauneuf-du-Faou et de Rostrenen. Ils devraient démarrer en 2020 sur Plémet et Merdrignac Est. Les procédures sont prévues d'ici 2022 pour les trois derniers secteurs représentant 20 km sur Rostrenen, Merdrignac Ouest et Mûr-de-Bretagne.

*Voté à l'unanimité.*

Ensemble,  
pour  
**l'accessibilité**  
de **l'ouest breton !**



## Une contribution des jeunes Finistérien.ne.s

La Présidente du Conseil départemental a souhaité mettre en place début 2019 une instance consultative représentant la diversité de la jeunesse Finistérienne, dénommée « jeunes en Finistère ». Après avoir apporté une contribution lors de la séance de l'Assemblée départementale en juin dernier, sur les actions de lutte contre la pauvreté, ces jeunes ont porté désormais des propositions sur la mobilité, lors de l'Assemblée départementale du 7 octobre.

Les jeunes constatent que les infrastructures liées aux mobilités sont nombreuses mais ils rencontrent pourtant des difficultés pour se déplacer sur l'ensemble du territoire.

L'utilisation de la voiture individuelle est encore majoritaire au détriment des transports en commun et du covoiturage. Les tarifications pour les jeunes ne leur semblent pas adaptés aux enjeux actuels des modes de déplacements, davantage accessibles et plus respectueux de l'environnement.

La mobilité est un enjeu important car elle permet de sortir de l'isolement, de s'ouvrir aux autres et de participer à la vie quotidienne. Elle donne aussi aux personnes, la possibilité d'avoir accès plus facilement à certains vecteurs d'émancipations comme la culture, les loisirs, le bien-être. Dans un contexte où il est demandé aux jeunes d'être toujours plus « flexibles ».

### ► Le logement, un préalable

Le groupe « jeunes en Finistère » évoque la question prioritaire de l'accès à un logement, premier frein à la mobilité, dans le projet d'études et le parcours professionnel. Les dispositifs d'aides publiques existent pour accompagner les jeunes dans les démarches de recherche d'un logement, mais ils leur paraissent inadaptés et insuffisants.

Il faut « repenser l'accès aux logements non comme des dispositifs mais comme un réel service public pour tous ».

Le groupe « jeunes en Finistère » propose :

- **L'ouverture du parc locatif public à la colocation des jeunes** (un pourcentage réservé aux jeunes) ;
- La **création d'un service public spécifique « logement »**
- Le **soutien aux Foyers de Jeunes Travailleurs** et à leur coordination départementale ;



- **La priorité faite aux jeunes qui accèdent à un premier emploi** dans le parc de logement social ;
- **Permettre aux jeunes suivis par l'Aide sociale à l'enfance, de rester dans leur famille d'accueil au-delà de leur majorité.**

### ► Promouvoir la mobilité partagée

Dans leur contribution, les jeunes font des propositions pour limiter « l'auto-solaire » et promouvoir davantage la mobilité partagée, afin de réduire l'impact sur l'environnement, développer le lien social, la solidarité, diminuer le coût du transport, éviter l'engorgement urbain et diminuer les risques sanitaires.

Ils souhaitent ainsi que les acteurs publics accompagnent davantage des actions exemplaires ou initient de nouvelles formes de mobilité partagée :

- Soutien renforcé aux actions territoriales reposant sur le **partage** : le stop solidaire, l'auto partage, la création de

parcs à vélos partagés...

- La création de systèmes de **voitures partagées** qui permettent d'utiliser une voiture pour une heure, une journée ou une semaine à partir de parkings dédiés ;
- Un **covoiturage dynamique** à partir de zones proches de son domicile ;
- **Développer la carte Korrigo** avec un seul abonnement mensuel élargi à la totalité de l'offre de transports en commun sur l'ensemble du territoire finistérien et régional ;
- Développer les **plans de mobilité dans les entreprises**, à l'exemple du Département.

### ► Partir ailleurs...

Dans leur contribution, les jeunes évoquent les voyages, la mobilité internationale, comme un gage d'enrichissement personnel, et mettent en avant des solutions pour faciliter leurs déplacements hors le Finistère :

- **Renforcer l'offre de train de nuit** afin d'éviter les vols internes ;
- **Valoriser les retours d'expériences après le voyage** par des interventions dans les collèges et les lycées ;
- Développer un **guide pratique du «partir ailleurs »** ;
- Développer les départs des jeunes à travers **les jumelages** (accueil chez les habitants) ;
- Accompagner les projets des jeunes qui souhaitent faire de **l'humanitaire.**



Notre  
Finistère

connecté  
et  
ouvert

## Les collèges accompagnés par le Département

Chaque année, lors de sa séance plénière d'octobre, le Conseil départemental attribue les dotations financières permettant aux collèges finistériens de fonctionner durant toute l'année dans de bonnes conditions pour la réussite du parcours des 43 000 collégien.ne.s du département.

Une enveloppe globale de 5 242 500 € a été attribuée aux 61 collèges publics. Décidée en concertation avec les chefs d'établissements et les syndicats de personnels, elle prend davantage en compte cette année les besoins suivants :

- Renforcer les dotations des collèges accueillant des publics spécifiques (SEGPA.) ;
- Favoriser les déplacements pédagogiques pour les collèges ruraux ;
- Renforcer la dotation des petits établissements ;
- Bonifier la dotation des collèges ayant un gymnase intégré.

Les élus départementaux ont également attribué le versement de la part « matériel » et « personnel » du forfait d'externat des collèges privés, pour un montant global de 3 269 000 euros. Le complément de dotation à ces établissements est attribué lors de la séance budgétaire de janvier 2020, pour prendre en compte l'effectif ajusté des collèges.

Les 460 agents du Département (personnels de restauration, agents techniques et d'entretien) contribuent également au quotidien à la qualité du cadre d'études des élèves.

*Voté à l'unanimité.*

Notre  
Finistère

solidaire  
et  
inclusif

## Le Département reste plus que jamais la collectivité des solidarités

Le Conseil départemental du Finistère a ajusté son budget lors de cette séance de Décision Modificative N°2. Les modifications proposées concernent principalement les politiques sociales :

- Une recette nouvelle de la Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie pour le financement des Services d'Aide à Domicile (+ 1,6 M€) ;
- Une augmentation des crédits pour l'accueil des mineurs et jeunes majeurs non accompagnés (+ 875 000 €) ;
- Une augmentation des crédits pour la prise en charge des mineurs à problématique complexe (+ 600 000 €) ;
- Une majoration de l'enveloppe des frais de remplacement du personnel départemental (+ 300 000 €).

*Voté à la majorité.*

# LES ÉLU.E.S du Conseil départemental

## Majorité départementale groupe « Finistère et Solidaires »

**Nathalie SARRABEZOLLES**

Présidente  
Canton de Guipavas

**Michaël QUERNEZ**

1<sup>er</sup> Vice-président  
Canton de Quimperlé

**Armelle HURUGUEN**

Vice-présidente  
Canton de Quimper 1

**Marc LABBEY**

Vice-président  
Canton de Brest 3

**Roger MELLOUËT**

Vice-président, canton de  
Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h

**Joëlle HUON**

Vice-présidente  
Canton de Plouigneau

**Bernard QUILLÉVÉRÉ**

Vice-président  
Canton de Saint-Renan

**Françoise PÉRON**

Vice-présidente, canton de  
Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h

**Jacques FRANÇOIS**

Vice-président  
Canton de Concarneau

**Marie GUEYE**

Vice-présidente  
Canton de Brest 2

**Claude JAFFRÉ**

Vice-président  
Canton de Moëlan-sur-Mer

**Solange CREIGNOU**

Vice-présidente  
Canton de Morlaix

**Nicole ZIEGLER**

Vice-présidente  
Canton de Concarneau

**Bernadette ABIVEN**

Déléguée  
Canton de Brest 1

**Isabelle ASSIH**

Déléguée  
Canton de Quimper 2

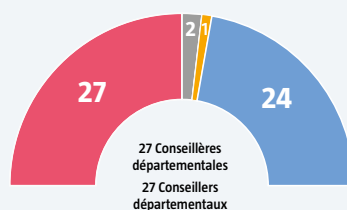
**Frédérique**

**BONNARD-LE FLOC'H**  
Déléguée  
Canton de Brest 5

**Florence CANN**

Déléguée  
Canton de Brest 3

## Répartition des 54 élu.e.s



— Élu.e.s du groupe « Finistère et Solidaires »  
Présidente : Armelle Huruguen

— Élu.e.s du groupe « Les Régionalistes »  
Président : Christian Troadec

— Élu indépendant

— Élu.e.s du groupe « Alliance pour le Finistère »  
Président : Maël de Calan

**Kévin FAURE**

Délégué  
Canton de Brest 1

**Georges LOSTANLEN**

Délégué  
Canton de Plouigneau

**Anne MARÉCHAL**

Déléguée  
Canton de Quimperlé

**Élyane PALLIER**

Déléguée  
Canton de Saint-Renan

**Jean-Paul VERMOT**

Délégué  
Canton de Morlaix

**Thierry BIGER**

Canton de Quimper 2

**Stéphane LE BOURDON**

Canton de Quimper 1

**Maryse RIOUAL-GUYADER**

Canton de Moëlan-sur-Mer

**Réza SALAMI**

Canton de Brest 2

**Hosny TRABELSI**

Canton de Brest 5

## Groupe « Alliance pour le Finistère »

**Véronique BOURBIGOT**

Canton de Brest 4

**Sophie BOYER**

Canton de Fouesnant

**Aline CHEVAUCHER**

Canton de Saint-Pol-de-Léon

**Marie-Josée CUNIN**

Canton de Landerneau

**Maël DE CALAN**

Canton de Saint-Pol-de-Léon

**Bernard GIBERGUES**

Canton de Plabennec

**Jacques GOUÉROU**

Canton de Crozon

**Pascal GOULAOUIC**

Canton de Lesneven

**Élisabeth GUILLERM**

Canton de Landivisiau

**Didier GUILLON**

Canton de Douarnenez

**Marguerite LAMOUR**

Canton de Plabennec

**Jean-François LE BLEIS**

Canton de Plonéour-Lanvern

**Alain LE GRAND**

Canton de Fouesnant

**Lédie LE HIR**

Canton de Lesneven

**Thierry MAVIC**

Canton de Pont-l'Abbé

**Raymond MESSAGER**

Canton de Briec-de-l'Odet

**Yvan MOULLEC**

Canton de Landerneau

**Cécile NAY**

Canton de Briec-de-l'Odet

**Pierre OGOR**

Canton de Brest 4

**Jocelyne PLOUHINEC**

Canton de Plonéour-Lanvern

**Jocelyne POITEVIN**

Canton de Douarnenez

**Monique PORCHER**

Canton de Crozon

**Jean-Marc PUCHOIS**

Canton de Landivisiau

**Nathalie TANNEAU**

Canton de Pont-l'Abbé

## Groupe « Les Régionalistes »

**Corinne NICOLE**

Canton de Carhaix-Plouguer

**Christian TROADec**

Canton de Carhaix-Plouguer

## Indépendant

**Stéphane PÉRON**

Canton de Guipavas

## Retour sur la conférence « Le Finistère s'engage pour l'environnement » 500 participants au Menez Meur !

Dans le cadre de l'année de l'environnement et des 50 ans du Parc naturel régional d'Armorique, le Conseil départemental du Finistère organisait le 28 septembre au domaine de Menez-Meur à Hanvec une conférence de l'environnement.

Laurent BOPP, chercheur associé au GIEC (Groupement intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat), présentait son dernier rapport paru le 25 septembre 2019. Le réchauffement climatique impacte directement les océans : le niveau des mers augmente de plus en plus (+ 1,1 m de montée des eaux dans le scénario le plus alarmiste d'ici 2100, 30 cms dans le scénario le plus « optimiste »). L'absorption croissante de CO<sup>2</sup> accélère l'acidification, la fonte des glaces de l'Arctique est de plus en plus marquée. Cette dégradation des écosystèmes multiplie les risques pesant sur les populations, notamment les risques de submersion marine. Loin de se limiter à alerter, sur la base de faits scientifiquement établis, le rapport indique qu'il est encore temps d'agir pour limiter les gaz à effet de serre.

« On a quelques raisons d'être intranquilles. Sans biodiversité, rien n'est possible » précise Gilles Bœuf, biologiste, spécialiste de physiologie environnementale et de biodiversité. « Il n'est plus l'heure de chercher le responsable car c'est une responsabilité collective. Il faut que chacun fasse ce qu'il est capable de faire », sans en renvoyer la responsabilité aux générations futures.

Il nous faut désormais opérer une mutation profonde de notre mode de vie et de nos pratiques au quotidien. Rob Hopkins, enseignant en permaculture, venu spécialement d'Angleterre à la conférence, a créé en 2005 le



Mouvement des territoires en transition pour repenser le vivre ensemble autour des valeurs de transition sociale et écologique. De nombreux exemples de territoires engagés dans cette démarche ont été évoqués. « C'est un mouvement qui vient directement des citoyens », et qui porte sur des actions de reconquête végétale de l'espace urbain, de modifications de nos lieux de scolarité, ou encore de mise en place de bureaux de l'imagination, pour faire décidément autrement.

« Les gens ont de plus en plus conscience de l'urgence d'agir, notamment parmi les jeunes » se réjouit Nathalie Sarabezolles, présidente du Conseil départemental. Le Département avait invité une dizaine de représentant.e.s du groupe de réflexion « Jeunes en Finistère » à témoigner durant cette journée et à interpeller les décideurs et les experts.

Prochaine étape pour le Conseil départemental : l'adoption d'un rapport d'engagement sur le climat et l'environnement, lors de sa séance plénière de décembre prochain.

*L'ensemble des conférences et débats de la journée sont consultables sur la chaîne you tube et le site finistere.fr du Conseil départemental.*

### VENDREDI 25 OCTOBRE

**Réunion du groupe « Jeunes en Finistère » sur la question de l'environnement** (Maison du Département, Quimper, 9h30-16h30)

### VENDREDI 22 ET SAMEDI 23 NOVEMBRE

**Avis de temps fort solidaire** (Les Capucins, Brest)

Le Conseil départemental du Finistère et Brest métropole organisent deux journées consacrées à valoriser toutes les initiatives et engagements citoyens qui contribuent à faire du Finistère un territoire solidaire. Le vendredi 22 novembre, la 2<sup>e</sup> édition de la conférence départementale des solidarités sera l'occasion d'échanger et de mettre en place de nouveaux modes de coopération entre les acteurs, pour faciliter l'accès aux droits et combattre les nouvelles formes de précarité. Avec la présence de Claire Hédon, Présidente d'ATD Quart monde.

### VENDREDI 26 NOVEMBRE

**Conférence départementale des acteurs de l'eau potable, sur les enjeux du réchauffement climatique et son impact sur la ressource dans le Finistère** (Salle Arvest, Pleyben, 8h30)

### VENDREDI 6 DÉCEMBRE

**3<sup>e</sup> édition des Assises départementales de l'alimentation, autour des questions de précarité alimentaire** (Maison du Département, Quimper, 9h30-17h)

### DÉCEMBRE

**Débat d'orientations budgétaires** (Maison du Département)

Conseil départemental du Finistère

Tél. 02 98 76 20 20 – Courriel : [informations@finistere.fr](mailto:informations@finistere.fr)  
32 boulevard Duplex – CS 29029 – 29196 Quimper Cedex

[www.finistere.fr](http://www.finistere.fr)

Retrouvez le Conseil départemental du Finistère  
aussi sur les réseaux sociaux

